



## **Discours session budgétaire**



**Monsieur Antony Géros**  
*Vice-président de la Polynésie française*



**Assemblée de la Polynésie**



**Mercredi 7 décembre 2011**



la orana !

Mesdames, Messieurs,

L'année 2011 aura été marquée par un contexte économique et social qui s'est dégradé à l'échelle internationale. La Polynésie n'est pas restée à l'écart de ce cycle récessif qui est venu s'ajouter à une crise intérieure que nous connaissons depuis déjà presque une décennie, et s'est traduite sur les 3 dernières années par une chute du Produit Intérieur Brut de 35 milliards de francs et qui se situe aujourd'hui au même niveau qu'en 2003.

Globalement la population s'est appauvrie... la situation des entreprises est des plus difficiles, celle de l'emploi se dégrade, et d'une manière générale, l'ensemble des indicateurs témoigne à l'évidence de la persistance de la morosité de notre économie.

Même les transferts de l'Etat dont la progression a pu masquer un temps, l'effondrement des moteurs de la croissance, sont appelés à diminuer sous l'effet de réformes structurelles telles que la suppression progressive de l'ITR ou le retrait des forces armées, mais aussi sous l'effet des contraintes financières de plus en plus lourdes qui pèsent sur ses finances.

L'année 2011, on peut le dire, aura été une année extrêmement difficile pour le Pays, pour nos entreprises, pour la population. Elle renforce clairement l'idée qu'on ne peut plus continuer comme avant.

Il nous faut redéfinir un nouveau mode de développement économique, social plus équilibré, plus équitable, un mode de développement durable où chacun se sent responsable et concerné et où les exigences de solidarité sont adossées sur des capacités pérennes de notre économie à produire de la richesse.

A ce titre, la première pierre de ce vaste chantier, consiste à redéfinir à partir de notre budget, le cadre de l'action des pouvoirs publics en tant qu'il définit les moyens qui seront mis à la disposition des ministères et des services pour conduire leurs actions. C'est pourquoi, le Gouvernement a décidé de faire, des mesures visant au redressement et à l'assainissement des finances du Pays, sa première priorité.

La deuxième pierre de l'édifice consiste à apporter un soutien réel et efficace à la reprise de l'activité économique par la commande publique. Elle constitue la deuxième priorité de ce budget.

Donc, voyez-vous Mesdames et Messieurs les représentants ce projet de budget n'est pas un budget comme les autres.

C'est un budget qui marque le début d'une nouvelle ère, une période où les mots de solidarité, de justice et d'équité vont de pair avec ceux de développement, de progrès et de croissance.

J'ai retenu de vos multiples interventions que la plupart d'entre vous, ont fait une lecture essentiellement restrictive de ce document et ont ainsi limité leur effort d'analyse et de réflexion, aux seules mesures de redressement, d'assainissement et de maîtrise de nos dépenses.

A ce titre d'ailleurs et si vous me le permettez, certains, il faut le déplorer, ont été jusqu'à qualifier ce budget de sans saveur, sans goût, allant même dans leur amertume, pour ne pas dire dans leur délire, jusqu'à qualifier ce budget, « de budget sans âme... »

Et bien, Mesdames et Messieurs de l'opposition, au risque de vous décevoir ce budget est bien plus que cela !

Parce qu'au-delà de ce qu'il y a dans ce budget de positif et j'y reviendrais, il faut aussi lire ce budget

- comme l'annonce d'un nouveau mode d'administration et de gestion des pouvoirs publics ;

- comme l'annonce d'un nouveau mode de gouvernance.

Mais cela, vous ne pouvez le voir, qu'à travers de ce qu'il n'y a plus dans ce budget. Et ce qu'il n'y a plus, sachez-le, est aussi important que ce qu'il contient.

Et oui Mesdames et Messieurs, je reconnais que l'exercice est ardu mais vous comprendrez vite lorsque je vous dirai :

Qu'il n'y a plus de ces recettes fictives qui viennent abusivement majorer les ressources du pays... 15 milliards en 2011 ;

Il n'y a plus de ces dépenses somptuaires que les gouvernants d'hier s'autorisaient...

Il n'y a plus ces dépenses de personnels qui croissaient sans compter à l'aune des recrutements en cabinet...

Il n'y a plus ces aides que l'on dispensait aveuglément sans compter et sans contrôle...

Oui ce budget marque la fin d'une époque !

Il marque aussi la volonté de rechercher un nouveau mode de gestion et d'action de la part des pouvoirs publics qui ont vocation en cette période

de crise à tout faire pour que se maintiennent les liens qui unissent chaque polynésien à la communauté toute entière : la solidarité maohi, « te autaeaeraa o te nunaa maohi ».

Ce budget au-delà des efforts recherchés et consentis, est clairement un budget qui préserve la solidarité et vise à garantir la cohésion sociale.

Ainsi les subventions aux régimes sociaux sont maintenues à un niveau équivalent à celui de l'année passée et l'engagement du pays d'apurer chaque année par l'entremise du FADES, le déficit de la branche maladie du régime des salariés par un versement de 800 millions de francs, est assuré.

Je rappelle en substance que pour garantir la pérennité de notre PSG, la contribution du pays au RSPF s'élève pour 2012 à plus de 5,7 milliards de francs.

Au titre des communes, le niveau de prélèvement du FIP a pu être maintenu à 12 milliards de francs et ce malgré la baisse ostensible et non moins prévisible de plus de 10 milliards de nos recettes fiscales et bien entendu le maintien du financement de leur investissement au taux de 1,3 milliards au titre de la DDC pour 2012 contre 1,1 milliard en 2011 décidément Monsieur le Président « Tout paraît jaune à qui a la jaunisse » (Lucrece, De natura rerum) n'est ce pas Monsieur Fritch.

Les aides à la personne progressent de 100 millions encore cette année. L'effort en faveur de nos jeunes étudiants est accentué avec le nouveau dispositif de mobilité instauré par notre Gouvernement en leur faveur.

Les bourses scolaires représenteront en 2012, 1,2 milliards de FCFP.

L'emploi reste également une préoccupation majeure des pouvoirs publics avec une dotation budgétaire de 4,372 milliards de FCFP qui se situe à un niveau des plus élevés.

Les aides relatives à la continuité territoriale en faveur des habitants de nos îles tant au niveau de l'acheminement du produit de leur terroir qu'en ce qui concerne leur désenclavement sont également assurées,

Le soutien à l'un des secteurs phares de notre économie, à savoir, le tourisme, a pu être reconduit. Il représente près 1,2 milliard de francs.

Les mesures de régulation des prix des produits de première nécessité essentielles à l'équilibre économique des budgets des familles en difficultés se chiffrent à plus d'un demi milliard de francs,

Les aides à la construction en faveur des jeunes ménages (PHB-PAB) ainsi que l'Aide Familiale au logement (AFL), sont également assurées.

Le financement du transport scolaire dont le coût avoisine le milliard cent, a également été inscrit à notre budget,

Et pour ne pas être en reste, même le financement du moratoire ainsi que celui des besoins d'exploitation de TNTV, n'as pas échappé à ma vigilance.

Oui ce budget n'est pas un budget de régression ne vous en déplaise mais plutôt un budget qui va à l'essentiel !

Il va à l'essentiel non seulement à travers les mécanismes de solidarité dont il assure l'effectivité mais également à travers l'efficacité économique en concentrant tous les efforts de la collectivité sur la relance de la commande publique garantissant par la même occasion le bon déroulement des partenariats entre la Polynésie et l'Etat.

A cet effet, la programmation au titre du contrat de projet 2008 – 2013 atteint près de 65 % de l'enveloppe allouée. Elle permet d'accompagner les communes dans l'exercice de leurs compétences en matière de traitement des déchets, d'eau et d'assainissement. Elle assure la mise en sécurité de la population des archipels et l'hébergement des services publics locaux à travers la construction d'abris de survie qui bénéficieront en 2012 d'une enveloppe de plus de 3,5 milliards de FCFP. Elle permet d'engager un vaste programme de construction et de rénovation des bâtiments scolaire dans le premier degré. Elle doit enfin permettre de densifier le réseau de la santé publique et voir réaliser la construction de logements sociaux dont le besoin n'est plus démontrer.

Le 3ème instrument financier qui assure la participation de l'Etat au financement des investissements prioritaires du Pays, sera également un des piliers de la relance de la commande publique avec une programmation qui touche les infrastructures publiques dans le domaine maritime, aéroportuaires, routiers et dans celui de la protection contre les eaux.

Au total, ce sont près de 20 milliards de crédits nouveaux qui seront ouverts au Budget 2012 auxquels viendront s'ajouter près de 15 milliards de crédits de paiement reportés... soit donc plus de 35 milliards de crédits de paiement, de vrais crédits, réellement financés, et qui pourront être dès le 1er janvier 2012 mobiliser au profit de la relance de la commande publique permettant ainsi aux entreprises du pays de retrouver sourire, visibilité et confiance.



Puisque vous avez évoqué la situation de plan de redressement, permettez-moi d'en parler brièvement.

Le plan de redressement que nous avons dû mettre en œuvre dans des délais records au prix d'efforts surhumains, à cause du laxisme voire de la carence de votre Gouvernement, intègre 52 mesures.

Sur ces 52 mesures, 35 ont fait l'objet d'un chiffrage permettant d'estimer leur impact financier sur le budget de fonctionnement de la Polynésie française pour la période 2012-2015.

Elles recouvrent quatre types d'actions :

Des actions qui visent à la maîtrise de la dépense et qui se traduisent par des économies de fonctionnement : 4,874 milliards de FCFP d'économie.



Des actions d'assainissement des comptes qui induisent des dépenses récurrentes plus importantes : 21,174 milliards de FCFP

de dépenses.

Des actions pour restructurer les satellites de la Polynésie française et réorganiser ses services et qui peuvent générer des dépenses ponctuelles ou non : 701 millions

de FCFP de dépenses.

Des actions pour générer des recettes supplémentaires : 1,080 milliards de FCFP de recettes.

Le suivi de ce plan de redressement sera assuré par le couple Pays/Etat qui devrait en principe se réunir dans la première quinzaine du mois de janvier.



Un petit mot également au profit des communes et de son fonds de compensation.

Lors du constat de la chute de notre fiscalité entre les deux exercices budgétaires, la tentation de laisser en l'état le niveau de nos recettes, pour parler le langage de responsabilité, a été forte. Mais le constat d'une chute conséquente du prélèvement au profit du FIP de plus de 2 milliards par rapport à ce qu'il représentait en 2011, nous a fait redouter le risque que

l'irresponsabilité d'une telle décision, aurait fait courir aux communes et par voie de conséquence à nos populations. C'est ainsi que nous avons dû remonter nos curseurs fiscaux pour rattraper le niveau de ce prélèvement et ainsi maintenir le financement du FIP à 12 milliards de francs. Quant aux aménagements de l'article 52 de la loi organique qui pourraient induire un mécanisme de financement nouveau pour n'évoquer que le fonds de compensation, il est toujours d'actualité du moins pour ce qui concerne le pays. Mes services d'ailleurs sont en passe de terminer leur mouture rédactionnelle.



Pour en revenir à notre document, ce budget, je vous l'ai dit, n'est pas un budget comme les autres... Il a été charpenté pour le changement. Changer notre façon de faire, changer notre façon d'agir, changer notre façon de voir les choses et changer notre comportement... à tous.

Comme, je l'ai toujours dit, au-delà de nos clivages, ce budget n'est pas celui d'un Gouvernement encore moins celui d'un Ministre...

C'est le Budget de la Polynésie et de ses habitants qui attendent que les deniers publics soient bien utilisés, à bon escient, sans gaspillage et dans la limite de nos ressources.

Voyez-vous Mesdames et Messieurs de l'opposition, au final, bien plus qu'une âme, nous avons réussi à doter ce budget d'un corps et même si la gymnastique fut ardue, je dois vous le concéder, cet exercice ne doit pas occulter un message bien plus fort que n'importe quel chiffre... C'est que

nous ne pouvons plus continuer comme avant et aujourd'hui ce n'est pas la peur de changer qui doit nous guider mais plutôt le courage et la volonté de le faire.

Pour conclure, Monsieur le Président, et en résumé, fini l'ère de la cigale, place à l'ère de la fourmis.

Te aroha ia rahi !

Mauruuru, Te aroha ia rahi.

**A. GEROS**